





PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

### **SÉANCE SPÉCIALE**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 26 octobre 2016 à 15 h, à l'Hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

# PRÉSENCES:

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

### Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie Monsieur Martin Lavoie, directeur Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional Monsieur Renaud Dubé, chargé de projet Monsieur Sacha Desfossés, gestionnaire de projet

## **ABSENCE:**

Monsieur Joël Badertscher, conseiller municipal de la Ville de Prévost

2016-10-26/764 ITEM 1

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 26 OCTOBRE 2016**

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 03.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-10-26/765 ITEM 2

### **ADOPTION DU BUDGET 2017**

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU que le conseil de la Régie adopte, pour l'exercice financier 2017, un budget équilibré comportant des recettes et des dépenses de 3 041 496 \$, réparti comme suit et qui sera transmis au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire :

Revenus	Budget 2017
---------	-------------

Sous-total revenus investissement		1 081 396 \$
Quote-part Prévost	154 017	
Quote-part Ste-Sophie	156 061	
Quote-part St-Jérôme	771 318	
Sous-total revenus fonctionnement		1 960 100 \$
Affectation surplus	200 000	
Revenus d'intérêt	0	
Suvbention Hydro-Québec	0	
Location	217 608	
Concession	16 000	
Publicité	7 250	
Quote-part Prévost	196 742	
Quote-part Ste-Sophie	230 925	
Quote-part St-Jérôme	1 091 575	

Total des revenus 3 041 496 \$

#### Dépenses

<u> </u>	
Salaires	630 000
Charges sociales	75 600
Avantages sociaux	0
Assurance	95 000
Fournitures de bureau	3 500
Formation et congrès	3 000
Frais de déplacement	500
Cotisation et association	500
Honoraires professionnels	0
Honoraires professionnels - Comptabilité	18 000
Honoraires professionnels - Juridique	20 000
Services techniques - Relations de travail	3 000
Vêtements et uniformes	5 000
Entretien des équipements	60 000
Fournitures et équipements	25 000
Entretien et bâtiment	50 000
Électricité et gaz	400 000
Télécommunication	8 500
Informatique	11 000
Communications	10 000
Publicité, promotion et site web	10 000
Activités spéciales et événements	10 000
Location de glace FHM à Saint-Jérôme	246 500
Taxes infrastructure	273 500
Frais bancaires	1 500

Sous-total dépenses fonctionnement	1 960 100 \$

Remboursement capital dette	563 000
Intérêts dette à long terme	518 396

Sous-total dépenses investissement 1 081 396 \$

Total des dépenses 3 041 496 \$

Bénéfice net (perte nette)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-10-26/766

ITEM 3

# ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DE L'ARÉNA

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offre sur invitation;

ATTENDU QUE la Régie a effectué une recherche de plusieurs fournisseurs;

ATTENDU QUE la régie a rencontré trois (3) compagnies offrant les services demandés;

ATTENDU QUE la régie dispose du budget nécessaire;

ATTENDU QUE les trois (3) soumissions suivantes ont été reçues;

Nom des soumissionnaires	Conforme	Coût avant taxe
Excellence Déneigement inc.	Oui	24 750 \$
Pavage Laurentien	Oui	42 000 \$
Entreprises Pesant	Oui	29 000 \$

#### IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Gallant

# ET IL EST RÉSOLU QUE :

1. La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord octroie le contrat de déneigement à l'entreprise Excellence Déneigement inc. pour un montant ne pouvant excéder 24 750 \$ taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-10-26/767 ITEM 4 VARIA

### A) SOUMISSIONS DES PANNEAUX PUBLICITAIRES LUMINEUX

Éric Grignon présente deux devis pour l'achat de panneaux publicitaires lumineux sur la Glace 1. Puisque ce sont des panneaux statiques, il est convenu d'obtenir des soumissions pour des écrans numériques comme comparatif afin que les membres du Conseil aient en mains toute l'information pour prendre une décision.

# B) MISE À JOUR SUR LES DÉFICIENCES DE CONSTRUCTION

Messieurs Renaud Dubé et Sacha Desfossés présentent une mise à jour détaillée des déficiences de construction rencontrées jusqu'à maintenant, ainsi qu'une mise en situation des problématiques et des interventions conseillées pour régler le tout.

Les points suivants sont abordés :

- Problématique des douches;
- Problématique de la fosse à neige;
- Pompe P-3;
- Modification à l'échangeur de chaleur (Multistack).

Une estimation détaillée est remise aux membres du Conseil afin de corriger les problématiques. Ces corrections feront l'objet d'adjudication de contrat ultérieurement, selon les décisions prises. Une mise à jour du règlement d'emprunt 002 de la Régie intermunicipale devra être présentée à la prochaine séance afin d'évaluer le tout.

2016-10-26/768
ITEM 5 <b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 43.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,	Yvan Patenaude,
Président	Secrétaire